



**RDV
2022**

**LA REPUBLIQUE
FRATERNELLE**

LA RÉPUBLIQUE GARANTIE POUR TOUS	7
1. Mobiliser toute la société pour lutter contre les discriminations	7
2. Lutter contre la reproduction des inégalités sociales	7
3. Lutter contre toutes les discriminations au travail et dans l'accès au logement	8
4. Lutter contre les discriminations à l'accès au logement	8
5. Faire de la puissance publique un puissant levier de lutte contre toutes les discriminations	9

LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE PARTOUT	11
1. Le logement, une grande cause républicaine	11
2. Remettre la République au cœur des quartiers populaires	12
3. Déployer un bouclier rural pour construire l'avenir de tous les territoires	12
4. Accéder aux services publics, partout	13
5. Permettre une mobilité du quotidien sûre, fiable et inclusive	13
6. La police, un service public républicain	13
7. Une justice de la confiance et de la proximité	13
8. Assurer le respect du cadre républicain dans les médias et les réseaux sociaux	13

LA RÉPUBLIQUE PORTÉE ENSEMBLE	15
1. Laïcité, ou protéger celui qui croit comme celui qui ne croit pas sur tout le territoire	16
2. Création d'une réserve citoyenne	16
3. Soutenir l'engagement associatif	17

La République est pour nous, socialistes, le ciment précieux de la Nation. Plus qu'un régime politique, la République française est un cadre de vie collectif fondé sur la recherche de l'égalité réelle comme base des relations sociales et comme mode de production d'un destin commun. Pourtant, de plus en plus de Français s'interrogent sur la capacité de la République à mettre en œuvre cet idéal, de plus en plus de Français n'envisagent l'avenir que sous le seul angle individuel, toute ambition collective leur semblant aussi illusoire qu'inaccessible, n'ayant finalement aucun sens concret.

Est-il seulement possible de les blâmer lorsque l'on constate, comme eux, l'inexorable et mortifère étau qui enserre l'idée républicaine : d'un côté, les gagnants de la « mondialisation heureuse » qui, au nom d'une égalité des chances qui n'a plus grand-chose à voir avec la méritocratie républicaine, abandonnent des populations entières à ce qu'ils croient être leur destin de perdant, ne se souciant en réalité ni de justice, ni d'égalité, ni d'émancipation, au risque d'abîmer l'idéal républicain dans des promesses menteuses ; de l'autre, celles et ceux qui prétendent confondre identité nationale et identité républicaine, travestissant l'un comme l'autre de mensonges nourris d'un prétendu « récit national » excluant, tenant en lisière de la République, comme autant de menaces « séparatistes » la multitude des identités particulières et la diversité vivifiante des histoires singulières ; ils sont les uns et les autres les pires adversaires de l'universalisme républicain, construisant une société toujours plus fracturée, cultivant l'entre soi des uns et le repli des autres. Ces divisions n'ont en définitive qu'une seule et même conséquence : une usure du lien qui unit les Français à la République, génératrice d'une tension croissante au sein de notre société.

Nous savons que la désespérance sociale s'est installée dans de nombreux territoires, nous connaissons le sentiment de beaucoup de Français, frappés par la désindustrialisation, exclus de la révolution numérique ou par la transition écologique, d'être les laissés-pour-compte de la mondialisation et d'un monde qui avance à bien des égards sans eux. Nous mesurons

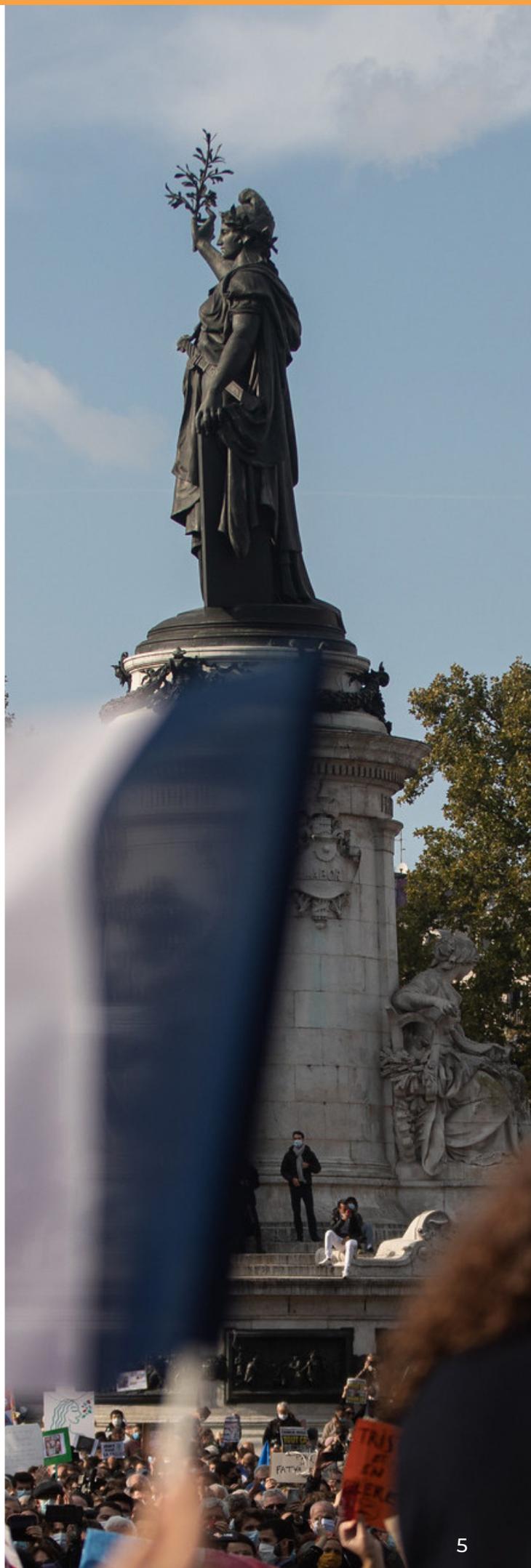
l'immense défi inégalitaire qui entre en collision avec l'idéal républicain et porte en lui la dissolution même de tous les principes qui la fondent : les inégalités de revenus et de patrimoine qui explosent, la possibilité même de s'inventer ou non un avenir qui trient les vies, les injustices qui se superposent les unes aux autres et multiplient les frontières aussi invisibles qu'infranchissables, toutes ces promesses non tenues de la société, la réalité aussi sourde que violente de la discrimination et le sentiment d'abandon qui étirent de nombreux territoires et nombre de nos concitoyens. Ce sont là autant de blessures infligées à l'idée de société fondant notre communauté nationale.

Pour nous, cependant, il n'y a pas d'autre chemin que celui de la « République jusqu'au bout », pas d'autre voie que l'idéal d'égalité et l'impératif de justice pour vivre ensemble et non pas seulement les uns à côté des autres, pour grandir ensemble, s'engager ensemble, vivre selon les mêmes règles autour de valeurs partagées. Cette République « jusqu'au bout », c'est la République fraternelle. Une République partout, qui dessine et construit un destin commun, offrant une place à chacun, où qu'il vive et d'où qu'il vienne, quelle que soit son histoire ou sa condition ; une République d'égaux qui resserre les liens distendus entre les membres de la communauté nationale, qui oppose le « réparatisme » au « séparatisme » ramène à la République par la République celles et ceux qui s'en défient ou la défient ; enfin une République portée ensemble, véritablement « fraternelle », sachant rappeler les droits et les devoirs du citoyen, garante des valeurs d'universalité et garantissant l'universalité de ses valeurs et le respect de la laïcité. Une République qui tient l'équilibre exigeant du pacte qui lie une Nation de citoyens libres et égaux, avec d'un côté l'ordre républicain et de l'autre la promesse républicaine.

Pour nous, la République doit être garantie à tous, elle doit être présente partout et tout le temps. Enfin, parce qu'elle appartient à tous, la République doit être portée par la communauté des citoyens, chacun devant y avoir et y trouver sa place.

Nous affirmons poursuivre cinq ambitions au service d'une République fraternelle :

- **Grandir ensemble pour vivre ensemble**, en plaçant la question de la mixité sociale à l'école au cœur de notre projet ; « la véritable égalité, comme disait Gambetta, ce n'est pas de constater des égaux, mais d'en faire ». Comment prétendre construire une nation de semblables quand la promesse d'égalité apparaît si frauduleuse dès le plus jeune âge à tant de jeunes Français ? La mixité sociale à l'école est consubstantielle de sa mission émancipatrice autant qu'elle est favorable à la réussite scolaire de tous, y compris des meilleurs élèves, elle doit être une priorité.
- **Construire les territoires partagés de la République** et des quartiers pour tous en faisant de la mixité dans l'habitat, du logement social partout, de la pleine et entière application de la loi SRU si souvent contournée, de la politique de la ville et du droit à la tranquillité publique les outils de la reconquête.
- **Garantir des services publics de qualité partout et pour tous** : jamais l'adage selon lequel, « les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas » n'aura trouvé plus grande réalité que dans cette période de crise : la ville du quart d'heure, le bouclier rural pour donner une réalité tangible à la République du quotidien sur l'ensemble du territoire national contre le sentiment destructeur de l'abandon ou de la relégation.
- **Faire une République d'égaux** : la lutte contre toutes les discriminations, qui sont la négation la plus violente et la plus imbécile de l'idéal républicain, parce que la singularité ne doit pas déboucher sur le rejet, car elle est une chance qui enrichit le commun ;
- **Promouvoir une République de l'engagement** au cœur du pacte républicain : les valeurs de la République, la réserve citoyenne pour que vive le pacte entre tous les citoyens et pour que chacun puisse se sentir partie prenante d'une construction collective.



LA RÉPUBLIQUE
fraternelle



RÉPUBLIQUE
DU LIEN CONTRE
UNE SOCIÉTÉ QUI
SE FRACTURE

GRANDIR
ENSEMBLE

LE LIVE
DU PROJET

POUR
VIVRE
ENSEMBLE



→ LIEN

→ ENGAGEMENT



I - La République garantie pour tous

L'idéal républicain, c'est d'abord celui de la République garantie à tous. Quels que soient son origine, son genre, son orientation sexuelle, ses convictions philosophiques et religieuses, son lieu de vie ou sa condition sociale, chaque citoyen doit pouvoir compter sur la République dans la lutte systématique et implaçable contre toutes les formes de discrimination, pour le droit d'exister en tant que soi-même, dans la communauté de tous les autres.

Les discriminations sont une réalité quotidienne pour une grande partie de nos concitoyens. L'écart, parfois gigantesque, entre les droits formels et la réalité vécue par les Français mine la confiance de ceux qui en sont les victimes dans la capacité de la République à garantir et à faire partager les principes qui la fondent et au premier chef l'égalité entre les hommes et les femmes, en même temps qu'il affecte sûrement la cohésion nationale elle-même.

Nous souhaitons agir concrètement et sans complaisance, à tous les âges de la vie, pour lutter contre les inégalités sociales en les attaquant à la racine, c'est-à-dire dès l'école, tout en soutenant les citoyens tout au long de leur parcours personnel.

Parce qu'il n'y a pas plus grande inégalité que celle de la naissance, la République doit être un rempart contre cette fatalité de la reproduction sociale. Elle se doit d'accompagner chacun vers une situation digne et choisie, afin de garantir l'émancipation de tous. C'est le sens du chapitre du projet sur la « République émancipatrice à l'assaut des inégalités ».

Elle doit également engager le combat contre toutes les discriminations et contre ceux qui en sont à l'origine, parce qu'il est impossible de laisser se répandre ce lent poison de la désunion.

Pour y parvenir, la République se doit d'être exemplaire en mettant en pratique ce contrat qu'elle propose aux citoyens : institutions, administration, entreprises ou encore associations disposant de participation de l'Etat doivent devenir des modèles d'intégration et d'inclusion.

PROPOSITIONS

1. Mobiliser toute la société pour lutter contre les discriminations

Instaurer une charte nationale élaborée lors d'états généraux rassemblant tous les acteurs publics, privés et associatifs. La charte définira un cadre général dont la portée sera globale : école, entreprises, administrations, associations, organisations politiques et sociales.

2. Lutter contre la reproduction des inégalités sociales

Mettre en œuvre une politique d'accroissement global de la mixité scolaire, un objectif que les chiffres suffisent eux seuls à justifier : 10 % des collèges accueillent moins de 15 % d'élèves issus de milieux défavorisés ; 10 % des collèges accueillent plus de 63 % d'élèves issus de milieux défavorisés. En moyenne, l'enseignement privé accueille moitié moins d'élèves issus de milieux défavorisés que le public.

- Nous proposons le vote d'une loi de programmation mixité scolaire pour cinq ans, renouvelable jusqu'à l'atteinte de ses objectifs ;
- Nous agirons sur la carte scolaire pour créer de la mixité sociale et scolaire dès l'école maternelle et intégrer l'enseignement privé sous contrat dans la carte scolaire ;
- Nous limiterons les effectifs à 20 élèves par classe en maternelle et élémentaire et à 27 élèves dans le secondaire sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin ;
- Nous poursuivrons les créations de places en classe préparatoire pour les élèves boursiers et

Soutenir les citoyens tout au long de leur parcours pour que démarrer dans la vie ne soit pas le privilège de quelques-uns mais un droit pour chacun :

- Nous expérimenterons d'un revenu de base automatique, inconditionnel et ouvert à partir de 18 ans ;
- Nous instaurerons d'un « capital de départ » garantissant un revenu universel de soutien à la vie étudiante.

3. Lutter contre toutes les discriminations au travail

Renforcer les outils d'analyse et de contrôle :

- Nous proposons la création d'un observatoire des discriminations ;
- Nous proposons la création d'un parquet national de lutte contre les discriminations.

Réaliser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et mieux protéger au travail les femmes victimes de violences :

- Nous nous assignons l'objectif d'atteindre la fin des discriminations entre femmes et hommes d'ici 5 ans en sanctionnant tous les manquements ; dans ce cadre, nous rendrons possible, comme en Allemagne, pour tout employé de demander par écrit le salaire moyen de six personnes du sexe opposé occupant le même poste ;
- Interdire le licenciement des femmes victimes de violence conjugale, donner le droit à des aménagements d'horaires et de poste et la possibilité d'une mobilité fonctionnelle ou géographique choisie (recommandations OIT).

Nous renforcerons les moyens de la Défenseure des Droits dans la Constitution ; adjonction d'une équipe dédiée au testing dans les entreprises, les logements, les services publics et les lieux de loisirs.

Nous recenserons et rendrons publiques les entreprises qui ne respectent pas la loi.

4. Lutter contre les discriminations à l'accès au logement

Nous multiplierons les actions de prévention de la discrimination à la location dans les agences immobilières (courriers nominatifs annuels de rappel des règles en matière de discrimination et des peines encourues, formations dédiées), sur les plateformes et dans les organisations du secteur (qu'il s'agisse des associations de professionnels de l'immobilier ou des groupements nationaux de locataires, nous exigerons l'identification de référent discriminations, en charge de la mise en place d'un plan d'actions annuel et son évaluation).

5. Faire de la puissance publique un puissant levier de lutte contre toutes les discriminations

Conditionner la participation de l'Etat dans les entreprises au respect de la parité dans les conseils d'administration et au respect des règles de lutte contre les discriminations à l'embauche ;

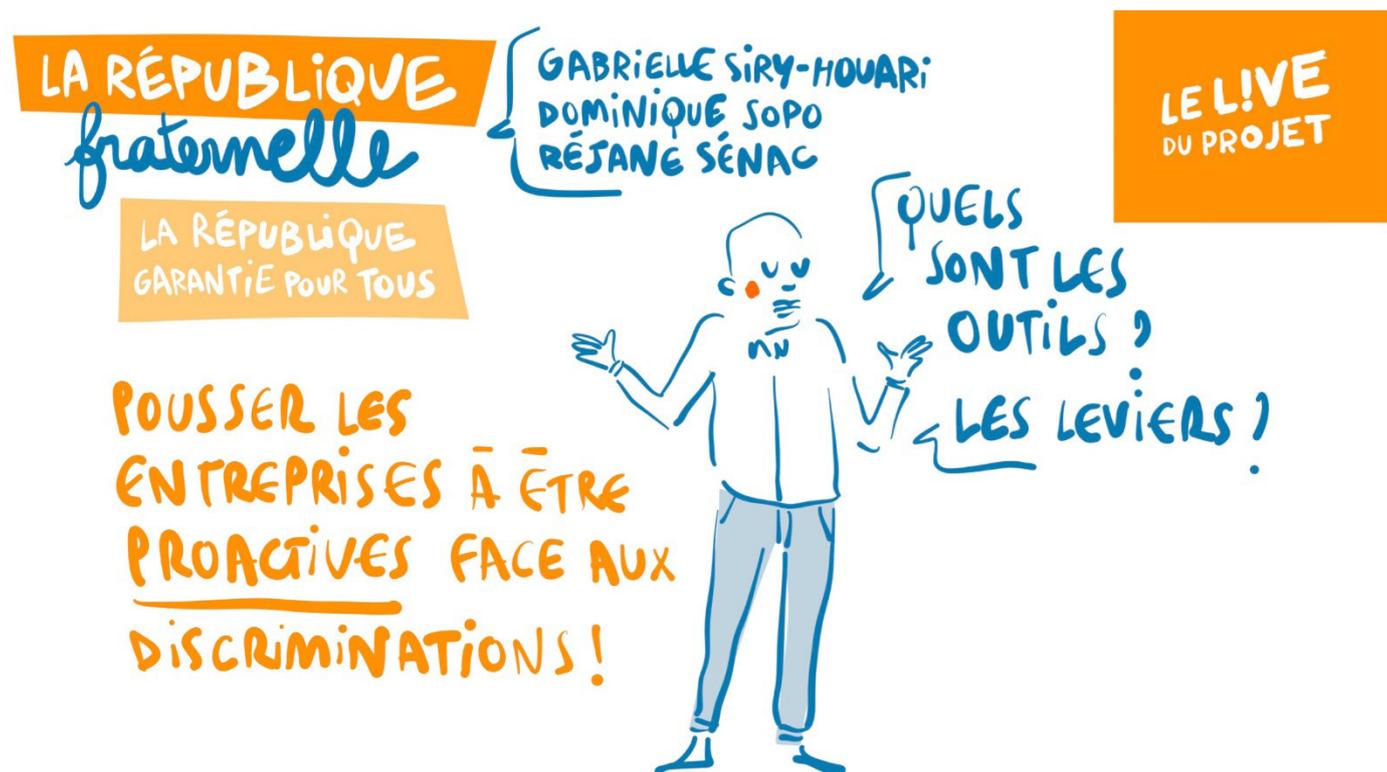
Créer une peine de privation d'accès aux marchés publics pendant cinq ans aux entreprises condamnées pour discriminations ;

Assurer la parité au niveau des postes de direction des administrations centrales et déconcentrées de l'État ;

Attribuer une proportion des emplois supérieurs, dont le recrutement est à la disposition du Gouvernement, à un personnel ayant exercé son activité dans les quartiers prioritaires de la Ville ou dans une zone rurale ;

Ouvrir certains concours de la Fonction publique territoriale à des candidats titulaires de certifications professionnelles inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles ;

Demander la nomination des référents discriminations chez les bailleurs sociaux ainsi que le rappel annuel, par courriers nominatifs et via des formations dédiées, des règles en matière de discrimination et des peines encourues.



LA RÉPUBLIQUE
fraternelle

LA RÉPUBLIQUE
PRÉSENTE PARTOUT

CAMILLE VIELHESCAZE
STEPHANIE VENEZIANO

LE LIVE
DU PROJET

IL FAUT
RELANCER
LE LOGEMENT!





II – La République présente partout

La République fraternelle, c'est aussi la République présente partout, ne laissant de côté aucun de ses territoires, aucun de ses habitants. Ni les quartiers périphériques des grandes agglomérations, ni les centres anciens dégradés des petites et moyennes villes, ni les zones rurales et de montagne les plus enclavées, ni les territoires ultra-marins ne doivent pas se sentir relégués, discriminés, abandonnés.

Ces inégalités sociales et territoriales pourtant s'affirment, et sont autant d'injustices douloureusement vécues au quotidien, par les classes populaires et moyennes, qui s'ancrent dans les consciences, souvent avec résignation, parfois avec colère.

La crise des gilets jaunes, puis la crise sanitaire, ont remis au cœur des préoccupations politiques la question territoriale et celle des inégalités sociales et spatiales. Car ces crises sont révélatrice d'une France pour qui la fin du mois commence bien trop tôt malgré les revenus d'activité, malgré les mécanismes sociaux et de solidarité. Elles disent avec force le besoin de services publics de proximité, au quotidien, en matière de logement, de mobilités, de sécurité et de justice, d'emploi, de santé, d'éducation, de culture,...Elles rappellent avec gravité qu'à chaque service public qui ferme, c'est la République qui s'efface dans ces territoires. Et quand la République s'efface, c'est notre cohésion nationale tout entière qui s'abîme.

Comment demander à celles et ceux qui vivent dans un logement indigne, qui sont au chômage, qui sont victimes de discrimination à l'embauche, dont les enfants sont en situation de décrochage scolaire, qui rentrent chez eux le soir en ayant peur dans leur quartier, qui n'ont pas de maternité à moins d'1h30 de chez eux, qui sont contraints dans leurs mobilités quotidiennes et subissent de plein fouet dans leur budget mensuel les hausses des prix à la pompe,...comment leur demander de croire avec force et conviction aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité ? Dans leur quotidien, ce n'est pas vrai. Dans leur esprit, ce n'est pas juste. La République doit se vivre concrètement. Aujourd'hui, elle a démissionné de certains territoires. Et d'autres parfois ont pris sa place.

Combattre le séparatisme territorial et les inégalités de destin qui y sont enchaînées, est au cœur du projet socialiste d'une République sociale, protectrice, solidaire.

La République doit faire son retour dans ces territoires délaissés. C'est l'enjeu d'un État stratège dans l'aménagement de son territoire, en dialogue constant, complémentarité et soutien des collectivités et de leurs politiques publiques, en défense des services publics de qualité et accessibles, pour toutes et tous. C'est par la preuve que la République regagnera la confiance de tous les territoires.

PROPOSITIONS

1. Le logement, une grande cause républicaine

Adapter et soutenir le logement social :

- Nous releverons le seuil de l'obligation de production de logements sociaux de la loi SRU à 30%, dont une part substantielle de logement très social (PLAI) dans les territoires carencés ;
- Afin de les rendre dissuasives, nous renforcerons très fortement les sanctions en cas de non-respect des objectifs fixés par la loi SRU et ferons de la substitution des préfets aux maires défaillants une compétence liée et non une simple faculté trop rarement mise en œuvre ;

Encadrer les loyers dans toutes les communes situées en zone tendue ;

Revaloriser le barème des APL au regard de l'indice de référence des loyers et de l'inflation et lutter contre le non recours en renforçant les moyens dédiés à l'accompagnement. Nous proposons également de rétablir l'APL accession, supprimée par le gouvernement, pour soutenir les propriétaires modestes. Revenir sur la réforme des APL de 2017 et supprimer la RLS pour garantir le financement du logement social ;

Mettre en place un dispositif unique et universel de caution publique pour accéder à la location ;

Renforcer les pouvoirs de contrôle des préfets sur les logements insalubres et les autoriser à les préempter, et organiser un relogement décent et rapide pour les foyers lésés ;

Revenir sur la grave régression sociale introduite par LREM dans la loi Elan, qui diminue le quota obligatoire de logements neufs accessibles aux handicapés, de 100% à 10%.

2. Remettre la République au cœur des quartiers populaires

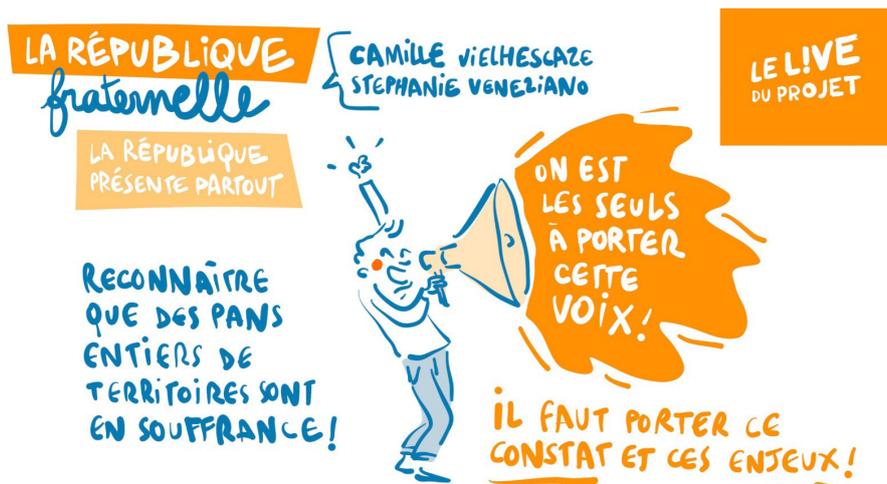
Généraliser l'initiative Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée dans les quartiers prioritaires et les clauses d'insertion dans tous les marchés publics ou bénéficiant d'une subvention publique ;

Favoriser l'innovation économique en renforçant l'accompagnement de l'entrepreneuriat (fonds d'amorçage, aide à l'obtention de crédits bancaires, garantie publique partielle, pépinières d'entreprises dans tous les quartiers, mentorat...) et créer les 200 quartiers d'excellence numérique du plan Borloo ;

Asseoir une véritable présence des adultes dans ces quartiers en recrutant massivement des adultes relais, éducateurs spécialisés, médiateurs; renforcer le soutien au monde associatif ;

Engager un programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés et mettre en place un plan national pour les rénovations et créations d'équipements publics (crèches, gymnases, écoles, équipements culturels...);

Ouvrir le débat sur l'impact des trafics de drogue sur le quotidien des habitants, la tranquillité publique et l'intégration des territoires.



3. Déployer un bouclier rural pour construire l'avenir de tous les territoires

Adapter l'organisation du système de soins afin de garantir aux populations des territoires ruraux un accès à un service de médecine générale à 20 minutes maximum de trajet automobile, à un service d'urgence à 30 minutes maximum et à une maternité 45 minutes maximum ;

Adapter l'organisation du service public de l'éducation afin de garantir aux élèves un temps d'accès maximum à l'école élémentaire et primaire de 20 minutes de trajet automobile individuel et de 25 minutes pour un établissement d'enseignement secondaire ne disposant pas d'un internat ;

Instaurer une « allocation rebond après échec » pour les entrepreneurs installés en zone rurale. Gérée par l'Unedic sur la base de cotisations volontaires, cette caisse de mutualisation publique permettrait de lutter contre le chômage des commerçants, artisans et professions libérales et de leurs conjoints collaborateurs ;

Mettre en œuvre un « plan national de réalisation de la couverture numérique universelle » garantissant dans un délai de 10 ans l'accessibilité aux technologies à très haut débit à des coûts d'usage comparables à ceux pratiqués dans les zones urbaines.

4. Accéder aux services publics, partout

Déployer des Maisons France Services financées à 100% par l'État ;

Le maintien de l'accueil physique et téléphonique dans les administrations ;

Créer, dès 2022, 2000 postes de médecins généralistes salariés, financés par l'État ou les collectivités locales, à destination des déserts médicaux (environ 20 médecins par département).

5. Permettre une mobilité du quotidien sûre, fiable et inclusive

Mettre en œuvre un moratoire sur la fermeture des petites lignes ferroviaires et la mise en place de co-financements pour les travaux d'entretien entre l'État et les Régions ;

Création d'un fond de péréquation de versement mobilité à destination des territoires peu dotés ;

Généralisation des plateformes de mobilité qui permettent d'accompagner les publics fragiles dans les solutions de mobilité des territoires.

6. La police, un service public républicain

Recréer une police de proximité, présente dans la durée, formée, mieux rémunérée, parmi les acteurs locaux ;

Généraliser les caméras piétons ;

Proposer un encadrement des tirs LBD et des grenades de désencerclement ;

Investir dans les équipements et les locaux de la police et de la gendarmerie ;

Clarifier les missions relevant de la police nationale et celles relevant des polices municipales ; encadrer le niveau de leur équipement ;

Encadrer la sécurité privée et ses prérogatives.

7. Une justice de la confiance et de la proximité

Mettre le citoyen au cœur du service public de la justice :

- Nous porterons une politique d'accès au droit ambitieuse en généralisant les dispositifs des Maisons de justice et du droit, des Points d'accès au droit et des Guichets uniques de greffe et en reconnaissant le droit à la consultation préalable systématique et gratuite d'un avocat avant toute introduction d'une demande en justice ;
- Nous garantirons l'accessibilité physique des justiciables au service public de la justice, qu'il s'agisse du greffe ou du juge.

Engager un plan d'urgence pour la justice civile qui est la justice du quotidien :

- Nous simplifierons et unifier les modes de saisine et réduire les délais de recours en première instance et en appel ;
- Nous promouvoir une résolution des litiges ordonnée autour de la première instance ;
- Nous consacrerons la gratuité des services de médiation.

8. Assurer le respect du cadre républicain dans les médias et les réseaux sociaux

Supprimer les aides publiques aux journaux condamnés pour diffusion de propos racistes et/xénophobes, provocation à la haine raciale, discrimination...

Mieux outiller le CSA pour permettre des sanctions financières plus rapides et plus lourdes en cas de non-respect des obligations des chaînes.





III – La République portée ensemble

La République Fraternelle, c'est enfin la République portée par tous. Un pacte ne se décrète pas, il se partage, il se consolide ou il se délite. Le pacte républicain, pour nous socialistes, c'est avant tout l'adhésion à des valeurs et principes communs au fondement de la concorde civile et de la paix sociale, capables de nous unir collectivement y compris quand tout nous sépare individuellement. Si ce pacte demeure aujourd'hui l'objet d'un plébiscite quotidien pour le plus grand nombre, il est aussi aujourd'hui pour d'autres contesté, malmené, attaqué. Il nous faut donc agir sans relâche, avec pédagogie et fermeté, pour le faire partager et respecter.

Ce combat en faveur du pacte républicain doit mettre au premier plan la promotion et la défense de la laïcité. En plus d'être remise en question et ouvertement critiquée à travers des logiques de retrait du Pacte Républicain, la laïcité souffre de ne pas être maîtrisée par un très grand nombre de Français, faute d'avoir été expliquée et argumentée. Ce combat doit être mené dès l'école avec des professeurs formés et soutenus et protégés par l'institution.

Réaffirmer la laïcité revient à toujours rappeler ses principes et ce qu'ils garantissent : la liberté de croire ou de ne pas croire, la séparation des cultes et de l'Etat, la neutralité de l'Etat, (concrètement, la neutralité des contenus pédagogiques à l'école, la neutralité des agents du service public). Le meilleur moyen de défendre la laïcité est de défendre ses apports dans la société et donc de susciter une adhésion collective, de la rendre à nouveau désirable et entendable. Car la loi de 1905, portée par le combat socialiste et républicain, est une loi de liberté et de protection.

La laïcité relève d'abord du droit. Et le droit doit s'appliquer partout et par tous, y compris sur les territoires qui aujourd'hui bénéficient d'une exception, y compris dans les zones où certains tentent d'imposer des règles qui diffèrent de celles de la République. Il nous faut notamment revivifier celles des dispositions de la loi de 1905 qui sanctionnent ceux qui empêchent de croire comme ceux qui obligent à croire. C'est ainsi que nous renforcerons la dimension protectrice pour tous de la laïcité.

La laïcité est la condition sine qua non de la concorde et de la paix civiles. Elle devrait être l'objet de toutes les attentions, de toutes les précautions et notamment de la part de la classe politique dans son intégralité. Nous refusons son instrumentalisation pour stigmatiser une partie de nos concitoyens. Autant que sa relativisation qui la sacrifie comme enjeu secondaire sur l'autel des revendications identitaires. Pour nous, elle ne se négocie pas, elle ne s'amende pas, elle ne s'accommode pas. Elle doit donc être partout respectée et convoquée pour répondre aux seuls objets qui la concernent.

Ceci dit, notre défense de la laïcité et de la loi de 1905 comme corpus juridique protecteur se prolonge évidemment par notre attachement irrépressible aux valeurs et libertés qui cimentent eux-aussi notre pacte républicain, sans se confondre totalement avec la laïcité. Les adversaires de la République et du modèle français d'émancipation, et singulièrement aujourd'hui l'islamisme, s'attaquent méthodiquement à chacun de ces piliers. C'est au nom de la liberté d'expression absolue, y compris le droit au blasphème, que nous sommes et demeurons Charlie. Ou que nous sommes solidaires sans aucun « mais » de Mila. C'est au nom de l'égalité femme-hommes que nous combattons tous les obscurantismes, souvent religieux, qui dépossèdent les femmes de leur aspiration à l'émancipation. C'est au nom du combat nécessairement unitaire contre le racisme et l'antisémitisme que nous refusons les concurrences victimaires et les assignations identitaires. C'est au nom de notre universalisme républicain que nous refusons le racialisme et les accommodements communautaristes.

La République Fraternelle, elle, entend positionner la laïcité à la juste place qui est la sienne : au milieu du village républicain.

Nous voulons aussi promouvoir une République de l'engagement comme expression la plus accomplie de la citoyenneté en reconnaissant le rôle et la place des associations et de l'engagement volontaire, en permettant sa valorisation et en permettant à l'engagement d'être créateurs de droits.

PROPOSITIONS

1. Laïcité, ou protéger celui qui croit comme celui qui ne croit pas sur tout le territoire

Appliquer l'article 31 de la loi de 1905 qui réprime la pression qui est exercée sur celui qui croit ou qui ne croit pas ;

Créer un Défenseur de la laïcité – intégrant l'ancien Observatoire de la laïcité, le comité des sages du ministère de l'Education et le bureau des cultes du ministère de l'Intérieur – disposant de référents dans chaque préfecture ;

Créer une mission d'information parlementaire sur l'évolution progressive des régimes spécifiques permettant à l'Etat de financer les cultes dans certains départements ;

Former tous les enseignants à cette question.



2. Création d'une réserve citoyenne

Engagement universel proposant à chaque adulte une période (unique ou morcelée) consacrée à des missions d'intérêt général au bénéfice de la communauté nationale, ouvrant à reconnaissance (certification, CPF, points retraite).

3. Soutenir l'engagement associatif

Encourager le bénévolat :

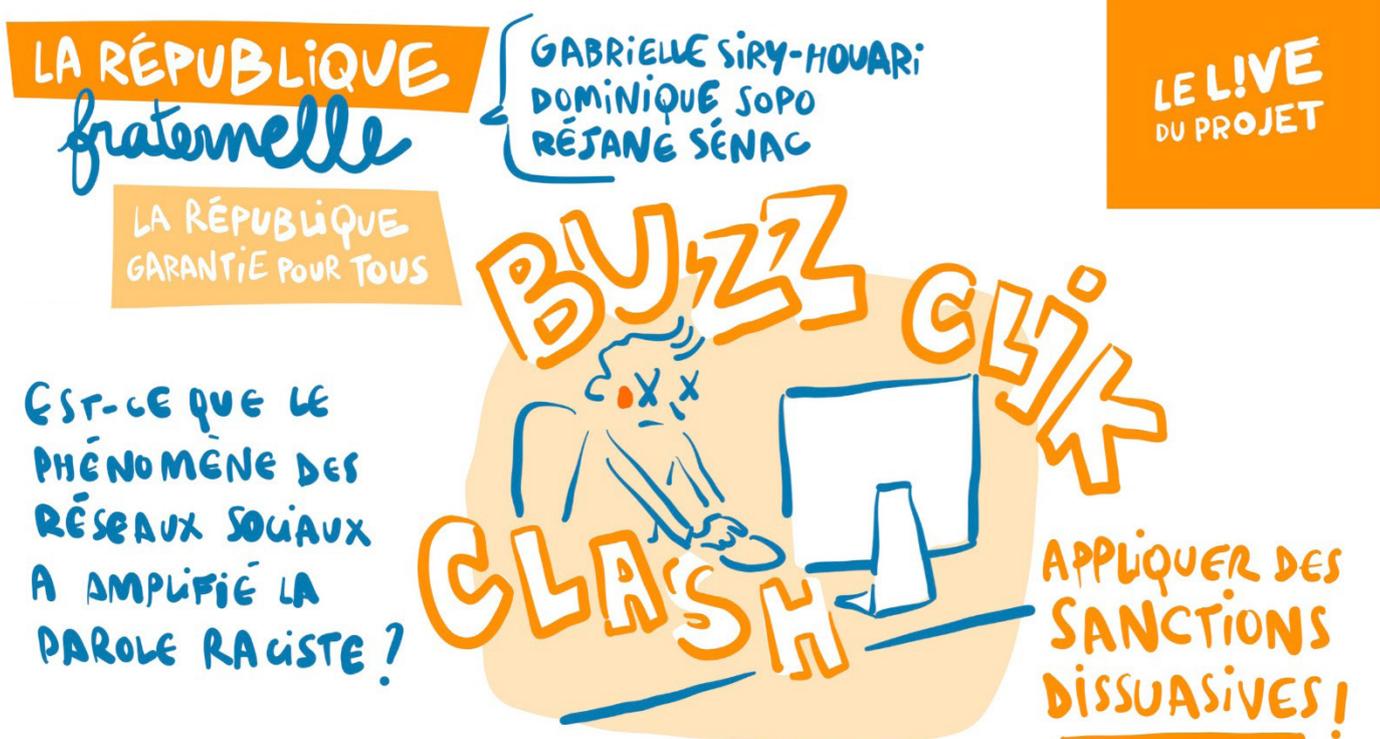
- Nous mettrons en place d'ateliers d'information et de sensibilisation pour les jeunes retraités lors de la liquidation de leurs droits à la retraite ;
- Nous déploierons d'actions de sensibilisation sur les bénéficiaires du bénévolat auprès des jeunes ;
- Nous lutterons contre la « fracture associative » en sensibilisant les plus précaires à l'engagement associatif pour qu'ils puissent bénéficier de ce que l'on pourrait dénommer « l'ascenseur citoyen » .

Reconnaître l'engagement bénévole en valorisant les compétences acquises :

- Nous élargirons le Compte d'Engagement Citoyen (droits à formation inscrits sur le compte personnel de formation) et le congé engagement.

Un appui structurel et un accompagnement renforcé des associations :

- Nous développerons les Contrats aidés associatifs ;
- Nous développerons le mécénat de compétences y compris dans la fonction publique, qui consiste à mettre à disposition des salariés sur leur temps de travail pour réaliser des actions d'intérêt général dans des associations ;
- Nous accompagnerons dans les démarches administratives notamment par la mutualisation facilitée des fonctions supports, locaux, salariés ;
- Nous accompagnerons les associations dans la clarification des rôles respectifs des bénévoles et des salariés (formations, chartes, partage d'expériences).



LA RÉPUBLIQUE
fraternelle

OLIVIER FAURE
CORINNE NARASSIGUIN

LE LIVE
DU PROJET

C'EST IMPORTANT
DE DÉFINIR NOTRE VISION

INÉGALITÉS
TERRITORIALES
LAÏCITÉ
DISCRIMINATIONS



IL Y A UN
HÉRITAGE!

IL FAUT UTILISER LA
FORCE DU MESSAGE
RÉPUBLICAIN!